

Madame la Directrice académique, mesdames et messieurs les membres du CSAD.

Nous ne pourrions commencer notre déclaration sans revenir sur la réforme des retraites occupant bien évidemment la première place de nos nombreuses sources de préoccupation depuis le 10 janvier. Non seulement les personnels subissent un effondrement inédit de leur pouvoir d'achat avec l'augmentation dérisoire de la valeur du point d'indice bloquée à 3,5% par le gouvernement ; non seulement ils sont confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles (*qui empièreront encore à la rentrée 2023 avec les 2 000 nouvelles suppressions de postes décidées par le ministre*) ; mais ils devraient désormais être contraints de travailler jusqu'à 64 ans et pour certains subir un allongement de la durée de cotisation pour percevoir une retraite à taux plein ! Et comme si la coupe n'était pas déjà pleine, le gouvernement s'obstine à ne pas écouter le peuple ou les corps intermédiaires et maintient son projet de réforme injustifiée et injustifiable ! Pire encore, sourd à toutes les manifestations, il décide de passer en force en ayant recours au 49-3. Quel déni de démocratie alors que le projet de réforme est rejeté par 9 travailleuses et travailleurs sur 10 et qu'il est également minoritaire à l'Assemblée Nationale ! C'est une honte et une nouvelle preuve du mépris adressé à ceux qui luttent depuis des semaines contre ce projet de réforme des retraites ! La colère gronde ! Tout ceci est inacceptable pour la FNEC FP-FO qui continue de revendiquer le retrait de cette réforme et appelle l'ensemble des Français à ne pas se résigner et à poursuivre et amplifier encore la mobilisation.

Bien entendu, notre opposition à la réforme n'occulte pas nos revendications salariales, les deux allant même de pair. La FNEC FP-FO revendique des pensions

décentes à un âge acceptable (*62 ans c'est déjà trop !*) mais aussi de meilleurs salaires et une hausse du pouvoir d'achat pour tous nos collègues actifs (*pour rattraper la perte de pouvoir d'achat depuis 2000, la FNEC FP-FO revendique une augmentation de 25% de la valeur du point*). Qu'en est-il de la revalorisation « historique » promise par le Ministre Ndiaye ? L'annonce présidentielle d'une augmentation de 10 % de la rémunération des enseignants est oubliée. Le ministre de l'Education nationale ne propose que quelques miettes de primes pour les enseignants, et rien pour les autres. La FNEC FP-FO s'oppose à la logique du « travailler plus pour gagner plus » inhérente au « pacte » proposé par le Ministère. Rémunérer en HSE des missions supplémentaires effectuées par les personnels ne constitue en rien une revalorisation, c'est un alourdissement de la charge de travail, qui plus est fort mal rémunéré ! Ces tâches supplémentaires de surcroît remettent au cause les statuts et le cadre national de l'Ecole, transforment les directeurs d'école et les chefs d'établissement en pilotes des contre-réformes, et instituent une hiérarchie intermédiaire avec des enseignants « pactés » chargés à travers leur mission de « coordination » de caporaliser leurs collègues.

La FNEC FP-FO refuse cette tentative d'opposer les personnels et de les diviser. Elle revendique le retrait du « pacte » et l'ouverture immédiate de réelles négociations pour une véritable revalorisation pour tous les personnels sans contrepartie et a minima à hauteur de l'inflation.

En ce qui concerne l'ordre du jour, ce CSAD s'apprête à rendre 23 postes (*dont 8 MCS*) en ne créant que 17 postes, ce qui revient à une balance négative de 6 postes. Sur cinq ans le département a donc perdu plus de 130 postes dont une cinquantaine avec MCS pour seulement 64 ouvertures ! Encore une fois, le gouvernement continue dans sa logique de suppression de postes au lieu de faire l'effort de recrutement nécessaire et de concéder des améliorations sur les conditions de travail qui rendraient le métier d'enseignant attractif ! Sans toutes ces suppressions, il aurait été plus facile d'assurer tous les cours et les remplacements, plus facile de combler les lacunes des élèves et d'assurer leur instruction.

On compte encore 151 postes à compléments de service (*157 avec les 6*

postes où les collègues sont laissés provisoirement en sous-service), c'est toujours trop, même si on constate depuis cinq ans une légère baisse chaque année. Ces compléments dégradent les conditions de travail des collègues qui y sont soumis, surtout lorsque ce complément est instable, car à la difficulté de jongler entre plusieurs équipes et lieux de travail, s'ajoute celle de devoir sans cesse s'adapter à de nouvelles conditions d'exercice. Les supports pérennes sont encore plus rares pour les enseignants affectés sur trois établissements, empêchant toute continuité pédagogique. Cela s'annonce donc pire encore pour les 10 collègues qui seront sur 3 établissements. Même si vos services essaient de faire de leur mieux pour rendre ces regroupements les plus cohérents possibles, il n'en demeure pas moins que cette situation est de plus en plus difficile à vivre pour les collègues. L'accumulation des kilomètres au quotidien entre les établissements pèse lourd, surtout avec des HSA, des réunions supplémentaires, et des frais de déplacement en hausse avec le prix des carburants... Rappelons que si les compléments de service sont en lettres, en langues, en mathématiques ou en histoire-géographie, il est impossible de bloquer le service dans le deuxième établissement sur une demi-journée. Pour la FNEC FP-FO, il faut abonder les DHG, créer de vrais groupes à effectifs réduits, alléger les effectifs des classes, transformer les HSA en heures poste pour permettre d'éviter les suppressions de postes et les nombreux compléments de services.

Nous souhaitons vous faire part de notre inquiétude sur la Technologie qui se voit retirer 6 postes. La discipline était déjà mise à mal quant au recrutement et les collègues en poste vont maintenant se retrouver dans l'incapacité de muter. On dénombre 10 postes à CSD dans cette matière (*15 si on compte ceux en excédent, donc en attente d'un complément*). C'est bien l'effet de la réforme du collège qui supprime la Technologie de l'enseignement de 6°. La situation est également très préoccupante pour l'allemand puisque dans cette discipline, les suppressions se poursuivent sans aucune création de postes. Et n'oublions pas les vies scolaires qui ne peuvent également plus tenir car elles sont sous dotées entraînant une dégradation des conditions de travail pour les AED et les CPE.

Dès janvier, nous avions dénoncé une dotation départementale nettement

insuffisante pour les collèges qui mettait à mal le fonctionnement d'un certain nombre d'entre eux car les établissements touchés par la baisse de leur DHG voient une augmentation préoccupante du nombre d'élèves par division. Nous vous avions également alerté sur les difficultés que ces établissements allaient rencontrer pour l'inclusion des élèves ULIS et d'UPE2A. C'est pour toutes ces raisons que la FNEC FP-FO appelle avec l'ensemble des organisations syndicales au rassemblement du 22 mars pour dénoncer ces baisses de DHG et suppressions de postes qui dégradent encore une nouvelle fois les conditions de travail de toute la communauté éducative.

L'ensemble des personnels sont fatigués de travailler dans de telles conditions. La FNEC FP-FO revendique plus que jamais :

- L'abandon des suppressions de postes
- La création de postes statutaires et l'ouverture de postes supplémentaires au concours
- L'embauche immédiate de contractuels pour répondre aux besoins urgents avec l'instauration d'un plan de titularisation ouvert à tous les contractuels volontaires
- Le retrait du décret instaurant une 2<sup>ème</sup> HSA obligatoire.
- L'abandon du projet de réforme des collèges du ministre Pap Ndiaye et le maintien de l'enseignement de la technologie en 6°.